

CLIMAT SOCIAL

HISTOIRE

La dernière famille royale devait régner sur la Corée de 1392 à 1910, soit jusqu'à l'annexion du pays au Japon et à l'abolition de la monarchie coréenne. La domination japonaise se poursuivit jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque la Corée se libéra de l'emprise japonaise en 1945, le pays fut scindé en deux. L'invasion de la République de Corée par la Corée du Nord en juin 1950 marqua le début d'une longue guerre civile. À la signature de l'armistice en 1953, la République de Corée fut séparée du nord par une zone démilitarisée. Depuis les années soixante, la République de Corée s'est progressivement modernisée et industrialisée, et est devenue indépendante sur le plan tant économique que militaire. Aujourd'hui, elle est l'un des pays en développement les plus avancés.

POLITIQUE

La première élection démocratique en République de Corée, tenue en 1988, a été un point tournant dans le développement politique du pays. La menace militaire en grande partie repoussée, la question des relations avec la Corée du Nord est restée le dernier grand obstacle à l'évolution politique de la République de Corée. La Corée du Sud est maintenant en mesure d'édifier ses institutions politiques et de maintenir ses traditions, puisqu'elle possède un régime de propriété foncière et une distribution du revenu parmi les plus égalitaires des pays en développement. De plus, elle emploie la presque totalité des travailleurs et jouit d'un très haut niveau d'instruction. En République de Corée, le pouvoir exécutif est entre les mains du président. Ce dernier préside le Conseil d'État (cabinet) dont font partie le premier ministre et les divers ministres. L'Assemblée nationale, seule chambre du Parlement, détient le pouvoir législatif. En matière judiciaire, le Tribunal constitutionnel et une Cour suprême se partagent le pouvoir. Le pays compte 224 circonscriptions électorales.

ÉCONOMIE

La Corée du Sud s'efforce de limiter sa dépendance à l'égard des États-Unis et du Japon en mettant sur pied des programmes de diversification axés sur le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. Le pays exporte également des produits en Australie, au Canada, en France, en Allemagne, à Hong Kong, aux Pays-Bas, en Arabie saoudite, à Singapour et au Royaume-Uni. Les exportations totales, qui représentaient 14 p. 100 du produit national brut (PNB) en 1970, sont passées à une proportion d'environ 44 p. 100 en 1990. Le pays a également entrepris d'ouvrir son marché aux importations, qui ont augmenté de 15 p. 100 en 1990.

La Corée du Sud est un membre actif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le gouvernement encourage le commerce avec presque tous les pays disposés à s'engager dans un programme d'échanges bilatéraux. Le pays est membre de l'Accord de Bangkok (avec le Bangladesh, l'Inde, le Laos et le Sri Lanka), qui préconise la réduction des droits applicables à certains articles faisant l'objet d'échanges commerciaux entre les membres, et est également membre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT). Bien qu'elle ne soit pas membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la République de Corée s'efforce de conclure des accords commerciaux préférentiels avec les pays membres de cette association. Par suite de pressions exercées par ses partenaires commerciaux, les droits ont été réduits et bon nombre de barrières non tarifaires, éliminées. Le pays a maintenu les barrières à l'égard de certains produits (notamment quelques produits agricoles) dans le but de protéger les intérêts locaux. La Corée du Sud a établi deux zones franches à Masan et à Iri afin de stimuler les investissements étrangers directs et les exportations. Les investissements étrangers dans ces zones sont admissibles à divers stimulants, fiscaux ou autres. Toutefois, à l'heure actuelle, les deux zones sont entièrement occupées.